

NANTES, le 9 septembre 2024

COMITÉ  
RÉGIONAL  
PAYS DE LA LOIRE  
Le Président

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs

**Réf.** : LLR/DA N°28.24/25

**Objet** : Formation animateur FEDERAL

**Formation Animateur Fédéral :**  
**GAM – GAF**

Madame, Monsieur le Président,

Afin de répondre aux objectifs de qualité au sein de votre Club et de dynamiser votre encadrement, il est nécessaire de former vos jeunes bénévoles aux fonctions de l'encadrement.

Cette formation est ouverte à tous les cadres désirant initier ou poursuivre leur formation dans le cadre d'une formation continue et personnelle, ou aux candidats ayant échoué à l'examen les années précédentes.

Cette action est coorganisée par le Comité Régional et les Comités Départementaux. Cependant, les inscriptions en formation animateur fédéral se font directement au Comité Régional.

Notez également que les stagiaires lycéens pourront valoriser cette formation dans le cadre des inscriptions en PARCOURSUP.

Cette formation se déroule en 3 étapes :

- 1) Le module 1 se concentre sur les compétences transversales d'animation ; Savoir organiser, motiver, communiquer. Il s'adresse aux disciplines suivantes : GAM, GAF et GR
- 2) Le module 2 est consacré aux notions d'animation de circuit et de parcours gymnique avec comme support de travail les programmes ACCESS GYM.
- 3) Le module 3 est dans la continuité du module 2 en intégrant des notions d'analyse de geste et d'apprentissage d'éléments avec comme support les programmes ACCESS par discipline. Nous ferons également intervenir l'association « le colosse aux pieds d'argile » pour sensibiliser les stagiaires aux problèmes liés aux violences.

➔ **Inscription** : En cliquant [ICI](#) avant **le 1 OCTOBRE 2024, DERNIER DELAI**, au Comité Régional

**Conditions d'inscriptions** :

- Etre licencié FFG
- Avoir **au minimum 15 ans** dans l'année civile de la certification
  - [être né(e) en 2010]
  - Animer un groupe au moins une fois par semaine
- PSC1 (obligatoire pour la certification « Animateur Fédéral »)

*En fin de formation le comité régional offrira à chaque stagiaire un tee-shirt exclusif pour valoriser leurs nouvelles compétences.*

Les modules sont organisés comme suit :

	<u>Module 1 : Animer</u>	<u>Module 2 : Access Général</u>	<u>Module 3 : Access disciplinaire</u>
<u>GAM/GAF</u>	<u>REGION</u> 19 et 20 octobre à Sablé sur Sarthe	<u>DEPARTEMENTS</u> <u>44 et 85</u> 3 et 4 janvier	<u>REGION</u> 8 au 10 février à Sablé sur Sarthe
	<u>Ou</u> 26 et 27 octobre à la Roche sur Yon	<u>49</u> 14 et 15 décembre	<u>Ou</u> 15 au 17 février à la Roche sur Yon
	<u>72 et 53</u> 11 et 12 janvier		

Conditions financières :

<u>COÛT DU STAGE</u>		<u>COÛT POUR LES CLUBS CONVENTIONNES</u>	
Hébergement / restauration : Module 1 + Module 3* :	250.00 €	Hébergement / restauration Module 1 + Module 3* :	250 .00 €
Frais pédagogiques :	388.00 €	Frais pédagogiques : <i>pris en charge en partie par le Comité Régional au titre de la convention :</i>	209.00 €
Droit d'inscription	18.00 €	Droit d'inscription	18.00 €
Frais d'examen	18.00 €	Frais d'examen	18.00 €
<b>Coût total de la formation :</b>	<b>674.00 €</b>	<b>Coût total de la formation :</b>	<b>495.00 €</b>

En cas d'absence à la formation les frais d'inscription et les frais pédagogiques ne seront pas remboursés.

Ces stages sont ouverts à tous les cadres désirant initier ou poursuivre leur formation dans le cadre d'une formation continue et personnelle, ou aux candidats ayant échoué à l'examen les années précédentes.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

  
Luc LE ROY